

224C0985
FR0010386334-FS0452

20 juin 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

CLARIANE SE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 juin 2024, la société anonyme Holding Malakoff Humanis¹ (21 rue Lafitte, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 juin 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CLARIANE SE et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CLARIANE SE hors marché.

¹ Contrôlée par la société Malakoff Humanis Prévoyance.